Séance du 29 avril 2016 Affaires générales Désignation des membres de la commission des marchés Délibération n° 2016/09

Vu le code de l'urbanisme :

Vu l'ordonnance n°2011-1068 du 8 septembre 2011 relative aux établissements publics fonciers, aux établissements publics d'aménagement de l'Etat et à l'Agence foncière et technique de la région parisienne ;

Vu le décret n°2011-1900 du 20 décembre 2011 relatif aux établissements publics fonciers, aux établissements publics d'aménagement de l'Etat et à l'Agence foncière et technique de la région parisienne ;

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier Nord - Pas de Calais, modifié par les décrets n°2006-1131 du 8 septembre 2006, n°2009-1542 du 11 décembre 2009 et n°2014-1736 du 29 décembre 2014;

Vu le décret n°2015-979 du 31 juillet 2015 relatif aux établissements publics fonciers de l'Etat, aux établissements publics d'aménagement et à l'agence foncière et technique de la région parisienne ;

Vu l'arrêté du 09 décembre 2015 portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier Nord - Pas de Calais;

Vu le règlement des marchés publics de l'EPF Nord-Pas de Calais approuvé par délibération n°2016/08 du conseil d'administration du 29 avril 2016;

Vu la délibération n° 2015/88 du conseil d'administration du 29 juin 2015 portant désignation des membres de la commission des marchés de l'EPF Nord-Pas de Calais;

Vu le règlement intérieur institutionnel de l'EPF Nord-Pas de Calais approuvé par délibération n°2016/03 du conseil d'administration du 09 mars 2016;

CONSIDÉRANT que du fait de la réinstallation du conseil d'administration de l'Etablissement, le 09 mars 2016, suite aux élections régionales, il apparaît nécessaire de procéder au renouvellement des membres composant la commission des marchés de l'Etablissement;

Le conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Nord-Pas de Calais, sur proposition de la Présidente,

- Abroge la délibération n°2015/88 du conseil d'administration du 29 juin 2015 portant désignation des membres de la commission des marchés de l'EPF Nord-Pas de Calais;
- Désigne comme suit les membres de la commission des marchés de l'EPF Nord-Pas de Calais :

Con Marcel GRANDAME Monsieur Joan Kievre Monsieur Mickael Hiraux Toom-Rievel DELCOUR

1 2 MAI 2016

Pour le Préfet et par délégation, La présidente La directrice générale Le secretal e general

pour les affaires regionales du conseil d'administration

Loranne BAILLY

Pierre CLAVREUIL

Valérie LETARD

Etablissement Public Foncier Nord-Pas de Calais